

Le syndicalisme lycéen - 1/2

Depuis mai 1968, des initiatives de lycéens pour défendre leurs intérêts ont lieu, avec plus ou moins de succès. Aujourd'hui, l'UNL est le syndicat lycéen majoritaire.

Depuis toujours, les lycéens s'organisent pour réagir à des questions qui les concernent. Cela a été le cas pour les manifestations du 21 avril 2002, pour protester contre la venue de Jean-Marie Le Pen au deuxième tour de l'élection présidentielle, mais aussi pour une réforme des programmes, pour plus d'autonomie dans les lycées, contre la violence scolaire... Malheureusement, les thèmes de mobilisations ne manquent pas, que ce soit par le passé ou actuellement, pour améliorer notre lycée, les conditions d'éducation, ou bien pour faire que les jeunes soient enfin reconnus et acceptés dans la société.

La nécessité d'une démarche syndicale pour les lycéens

Ces initiatives sont menées par des lycéens qui peuvent être isolés, mais sont aussi organisés à un échelon national par les 2 organisations lycéennes nationales que sont l'UNL (Union Nationale Lycéenne) et la FIDL (Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne). Ces organisations sont gérées par des lycéens, pour défendre les intérêts des lycéens. Une telle démarche est donc syndicale, puisqu'elle est basée sur la défense des intérêts d'un groupe, lycéen en l'occurrence.

Nous passons souvent plus de 40 heures dans nos établissements, le cursus de nos lycées, dans des filières générales, technologiques ou professionnelles pèsera sur l'ensemble de notre vie... Pourquoi ne pas l'améliorer, le perfectionner, faire en sorte que chacun y soit à l'aise, dans ses baskets, pour réussir sa scolarité, son projet, son orientation ?

Cette évolution ne peut se mener que par l'action, sur un plan national, mais aussi sur un plan local, au sein des lycées eux-mêmes. Sur le plan national d'abord pour étudier les textes, les lois, les réformes qui peuvent être mises en place, pour la défense des intérêts des lycéens, et pour les représenter devant les institutions, l'assemblée nationale, le ministère de l'éducation nationale... Cela est nécessaire bien entendu pour faire entendre la voix de tous les lycéens.

Mais c'est aussi une action locale qui peut se mener, par le biais de fédérations, pour l'amélioration des conditions de vie des lycéens. Obtenir un foyer, disposer d'une salle de détente, défendre les droits des lycéens, reconnaître leur vie en dehors du cadre scolaire, leur permettre de disposer des moyens nécessaires à leur réussite scolaire... C'est un combat de tous les jours que des syndicalistes lycéens peuvent mener au sein de leur propre bahut, dans l'intérêt de tous ! L'UNL est le seul syndicat à avoir tissé un réseau de fédérations départementales, qui permet toujours d'obtenir des avancées importantes dans l'intérêt des lycéens.

L'histoire du mouvement lycéen

Depuis 1968, les lycéens ont progressivement pris en compte le fait qu'ils peuvent adopter une démarche syndicale. En profitant des révoltes étudiantes, certains lycéens, autonomes et isolés ont souhaité organiser un mouvement.

Mais ce n'est véritablement qu'à partir de 1987 que le syndicalisme lycéen a réellement émergé avec la création de la FIDL. Julien Dray et d'autres lycéens issus de Sos Racisme ont créé alors la Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne, en réponse notamment à la loi "Devaquet".

Le syndicalisme lycéen - 2/2

L'UNL a quant à elle été créée en 1994 par des élus lycéens de Montpellier, Strasbourg et Orléans pour créer un syndicat lycéen indépendant. Il a été là encore créé pour s'exprimer contre le CIP, (contrat d'insertion professionnelle). Pour eux, le mouvement lycéen était alors dirigé par la FIDL, manipulée en outre par le SNES, syndicat des enseignants majoritaire.

Les positions des syndicats lycéens

Aujourd'hui, l'UNL est le syndicat majoritaire et représentatif des lycéens sur la scène nationale, et même européenne : l'UNL est aussi membre de l'OBESSU, syndicat lycéen européen. Mais cela s'explique aussi par de multiples campagnes diffusées, organisées, créées par les lycéens eux-mêmes, autour de leurs droits, de leur autonomie, de leur place au sein des établissements, de la gratuité des manuels scolaires... Les 10 ans de militantisme de l'UNL ont été riches en événements et en résultats : reconnaissance de la démocratie lycéenne (Conseil de VI^e Lycéenne, CVL, CAVL, CNVL), mise en place des TPE, de l'ECJS, des PPCP, mise en place de la gratuité en région Centre et Ile de France, négociation pour les manuels scolaires actuellement, amorce d'un débat sur la réforme du bac, impulsée par l'UNL, campagne contre les discriminations (raciales, xénophobes, sexuelles, homophobes)

La FIDL, elle, axe beaucoup plus son discours sur le racisme et les discriminations comme le montrent sa participation aux combats anti-racistes. Il ne faut pas oublier que la FIDL a été créée par des lycéens de SOS Racisme, et est proche du mouvement "Ni Putes Ni Soumises".

Les coordonnées des syndicats lycéens

UNL (Union Nationale Lycéenne)

13 boulevard Rochechouart

75009 Paris

Tél : 01 40 82 94 00

Mail : contact@unl-fr.org

Internet : <http://www.unl-fr.org>

Ce site est relativement complet

FIDL (Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne)

62 boulevard de Strasbourg

75010 Paris

Mail : info@fidl.org

Internet : <http://www.fidl.org>

Ce site est relativement "léger"

N'oubliez que c'est en s'engageant, ensemble, avec la participation de chacun d'entre nous que nous pourrions obtenir le lycée "zéro défaut", dans lequel chacun aura sa place, et pourra disposer de toutes les conditions et moyens nécessaires à sa réussite et à sa reconnaissance.